L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 25 OCTOBRE 1884

Spectacles, Bals, &c

Académie de Musique de Bidwell.

Samedi, 25 Octobre,

Only a Woman's Heart,

Matinée, à 12 M. Le Soir, à 8.
25oct—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant Dimanche, 26 Octobre,
De Renommée Universelle

Thacher, Primrose & West's Consolidated Minstrels.

Sous la direction de M. Geo. T. Clapham.
Le choix unanime du peuple.
Nommé par acclamation.

Dimanche, 2 novembre—McSTAYER'S COMEDY COMPANY, in "WE-US & CO."
25 oct—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

SAMEDI, 25 OCTOBRE.
Les deux dernières représentations de

THE DEVIL'S AUCTION.

Matinée à midi. Le soir à 8.
25oct—1f

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.

UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant Dimanche, 26 Octobre,
MATINÉES, MARDI ET SAMEDI.
Engagement de
M. FRANK MAYO,
Avec le concours de Mlle Rachel McCurley
Et une forte troupe d'acteurs "Stars" sous la direction de M. Sheridan Corbyn, reproduisant admirablement le dernier et plus grand succès de Mayo,
NORDECK.
Tiré du roman de Werner "Vineta" par Frank Mayo et John G. Wilson.
Samedi soir 1er novembre—Positivement la seule représentation du drame de Mayo DAVY CROCKETT.
Dimanche soir 2 novembre—Le spectacle dramatique THE PAVEMENTS OF PARIS.
25oct—

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA.

Au coin des rues Bourbon et Orléans.
La plus grande salle de spectacle qui existe.
OUVERTURE PROCHAINE.
Pièce de début:
MAZEPPA,
Avec la célèbre écuyère Mlle ZOE LAYTON, et sa magnifique jument arabe GIPSEY.
Nouvelle troupe dramatique—Superbes décors nouveaux—Costumes élégants—Musique et Chœurs—Troupe de ballet au complet et 50 comparses.
N'OUBLIEZ PAS CECI,
que le prix d'entrée reste le même qu'autrefois. Entrée 10 cts. Sièges réservés, 25 cts.
☞ On demande des comparses, hommes et femmes, pour le ballet. S'adresser au nouveau Pavillon à M. W. M. Paul, directeur de la scène, de 10 h. à midi. 23oct—

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36
Sur les risques maritimes	17,931 68
Sur les risques de rivières	20,305 94
Primes totales	$293,488 98
Moins les primes non échues	71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai 1884	$222,248
Pertes payées—	
Sur les risques d'incendie	$105,667 03
Sur les risques maritimes	6,553 87
Sur les risques de rivières	6,104 92
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99
Réassurances et primes remboursées	21,127 18—$155,306 99
Profits	$66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèque et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,430 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 84

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et exacte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment, pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.
JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:
P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, JOS A. SHAKSPEARE
D. FATJO, JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH, D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE, B. W. TAYLOR.
17 juin

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.
Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Un bon tapissier—S'adresser No 38, rue Delaronde, Alger, à FRANK HOMAN. 25 oct—2f

On demande—Une domestique de maison, pour s'occuper du ménage, au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 23 oct—

Des ouvriers peintres décorateurs en bâtiment se recommandent à la population pour l'entreprise de la peinture à des prix exceptionnellement avantageux. S'adresser au No 55 rue Bourbon, à M. Bucheton. 21oct—1 sem

A LOUER.

A louer—La résidence No 313 rue Esplanade. S'adresser No 321 rue Esplanade. 19 oct—au 1 nov inclu.

A louer—Dans une famille privée plusieurs bonnes chambres garnies. S'adresser au No 270 rue Royale, entre Hôpital et Ursulines. 22 oct—8f

A louer—Belle résidence pour nombreuse famille, 199, rue Villeré, avec toutes les commodités, jardin sur le côté. Conditions raisonnables pour un bon locataire. S'adresser au magasin de gants, 10, rue Bourbon. 22 oct—5f

A louer, la grocerie et résidence encoignure St Philippe et Rempart, en totalité ou en partie. Aussi les deux résidences attenantes, en ce moment en réparations.
S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 12oct—au31 3f p se

A VENDRE.

A vendre—Des balcons, vérandahs, colonnes, barrières, lits, grille de tombe, volets, portes de caveaux, office et banque, presse, balance, poulies, table, machine à vapeur, 4 chevaux, etc, fourneau tôle et fer-blanc pour couverture, etc.—De plus: Une maison à 3 chambres avec 4 terrains, rue Roman, 69 pieds sur 320 pieds, près Mandeville; un lot de portes cadres et persiennes, une tombe au cimetière St-Louis, rue Bassin. S'adresser, F. A. Mangin, 73 Ste-Anne, de 7 à 8 et de 1 à 2.—Demande des apprentis serruriers. 19oct—7f

A vendre—Une confiserie et tout ce qu'elle renferme, avec accessoires, comprenant deux comptoirs en marbre, vins et liqueurs, ustensiles de cuisine, etc., le tout en parfait état. S'adresser à Mme F. Lefoul, coin Toulouse et Bourbon. 17oct—2 sem.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

Transfert de bureau.—A. WILLOZ, courtier, a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier. 24 sept—1m

INSTITUTIONS.

Classe d'espagnol.

MLLE B. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à l'Institution Curto, coin St Philippe et Prieur, le premier LUNDI de novembre, de 5 à 6 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine,—le Lundi, le Mercredi et le Vendredi.

Les personnes—dames et demoiselles,—qui voudront faire partie de la classe sont priées de s'adresser à Mme Curto, coin St. Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 514 rue Magazine. 17 oct -1 mois

PENSIONNAT SOUS LA DIRECTION DES DAMES URSULINES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

OUVERTURE des classes MERCREDI, 1er octobre 1884. Réduction de Prix.
Pension et Enseignement $18 par mois, payable d'avance par mois ou par trimestre.
Pour plus amples informations, s'adresser au Couvent même, ou à la branche coin des rues Rempart et Esplanade, ou à MM. Lafitte & Dufilho, 19 St-Louis. 2oct—1m

COLLEGE ST. ISIDORE.

Coin Peters et Reynes, 3e district, Nlle-Orléans

CE pensionnat offre toutes les facilités désirables pour une instruction chrétienne et commerciale. L'enseignement comprend en outre le français et l'allemand. Situation excellente. Conditions raisonnables. Pour le catalogue, s'adresser au
Rév. J. SCHERER, C. S. C. Président.
21 sept—1 mois Dim. Mar. Jeu.

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rochebleve, Nlle-Orléans.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.
Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.
Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J.D.

JEFFERSON ACADEMY.

No. 95 rue Conti,
Entre Bourbon et Dauphine.
Dirigé par
WILLIAM HENRY.
La 48e session annuelle commencera lundi, 1er septembre, 1884.
Les classes du soir seront rouvertes le même jour.
24 août au 1 sept—1 sept au 21 oct—mar jeu dim

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'Institut. [illegible]

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magazine, près Felicity. 26mars—

Avis d'Election

BUREAU DU SHERIF CIVIL, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1884.

EN VERTU D'UNE PROCLAMATION émise par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane en date du 17 août 1884 ordonnant qu'une élection ait lieu

Mardi le 4me jour de Novembre 1884

(le deuxième mardi après le premier lundi du dit mois), de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi dans le but suivant, savoir:

1. D'élire au scrutin général huit électeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux représentant l'Etat en général, et six les différents districts électoraux de l'Etat;

2. D'élire des Représentants pour représenter l'Etat de la Louisiane au Quarante-Neuvième Congrès des Etats-Unis, lesquels doivent être élus par les électeurs des différents districts congressionnels, pour une durée de deux années, à dater du 4me jour de mars 1885;

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu, conformément à la loi No 58 de la Session Extraordinaire de 1877 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane,

Mardi, le 4e jour de Novembre 1884,

(le mardi suivant le premier lundi du dit mois) de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et la paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection que désignera le gouvernement municipal de la Nouvelle Orléans, dans le but de voter pour les officiers suivants, ainsi que l'ordonne la proclamation ci-dessus mentionnée, savoir:

1° Huit Electeurs du Président et du Vice-Président des Etats-Unis, dont deux représentant l'Etat en général et six les différents districts électoraux de l'Etat.

2° Deux représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au quarante-neuvième Congrès des Etats Unis, lesquels seront élus par les électeurs qualifiés des deux districts congressionnels suivants (dont fait partie la ville de la Nlle-Orléans et la paroisse d'Orléans), pour le terme de deux ans, à dater du quatrième jour de mars 1885, savoir:

Un représentant du premier district congressionnel, composé des troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et quinzième wards de la ville de la Nlle-Orléans, (ainsi que des paroisses Plaquemines et St-Bernard.)

Un représentant du deuxième district congressionnel, composé des premier, deuxième, dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, seizième et dix septième wards de la ville de la Nlle Orléans, (ainsi que des paroisses Jefferson, St. Charles, St. Jean Baptiste et St. Jacques.)

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans,
4 oct—au 4 nov.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 195, RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1884.

Auguste Jean Louis	Jovinet Jeanne
Abadie Jean	Labory Jeanne Marie
Abadie Jean Dominique	Lamolie Marie (épouse Bardon)
Abrial Jean Marie	Ludwig Jacques
Biondel Joseph	Larrieu-Labordenave Jean
Bies Arthur	Longaau
Besiay ex maréchal des logis chef	Montagu François
Baron Jean	Monnier Lazare
Boyron Jean Pierre	Mounies André
Biscas M. et Mme	Martin Jean
Brogool Antoine	Meyer Jean Nicolas
Canat de Chavry Louis	Mourlan François
Cerrière & sons Seizes syndic	Nassant Jean Baptiste
Charvat Joseph	Prat dit Gaston Marigny
Crechia Charles	Pétrel Joseph
Courtiade Jacques	Péna Frank
Capdevielle Charles	Pradhomme Louis et André
Cosey Alexandre	Peintres comte de Anglade
Clavarie Jean Marie	Psoll J D N E
Dupuy Mme Vve	Piffet Jean Baptiste
Despax Jean Marie	Rhétoré Clovis
Danet Dominique Albert Marcel	Riquet Mlle Léonie
Duclos François de Mislan	Rousseau Victor
Delavallade Benjamin	Raisin Mme Louis
Dafort Henri	Riquet Eugène et
Escudé Gabriel	Riquet Eugénie
Faure Silveste Casimir	Roffier Charles
Gauthier Emile	Saint-Upery Bernard
Godin Mme	Schwartz et Madeleine Rapp
Geofroy Vve née de la Motte	Saillant Ephésine
Goubiano Pierre	Tarnaud Baptiste
Guérin Michel Jean et Marguerite	Vignes Jeanne Vve Ladeux
Guérin Toussaint	Vogelsait Marguerite
Guérin Michel	Willems Edouard et
Guinot M.	Mme Jeanne Camille Cremmen.
Hourné Firmin	

La Nlle-Orléans, le 1er octobre 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Christian Woman's Exchange.

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de l'"Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.
M. E. AUZÉ, Secrétaire.
12août—

Restaurants.

Restaurant français et Salon d'huîtres de Jules.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Restaurant et un Salon d'huîtres au No 169 RUE DES REMPARTS, près du marché Poydras, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de meilleur provenant du marché ou du lac. Vins et liqueurs de choix.
JULES MANAUD, Propriétaire.
11 oct—3m,M,J,D

M. P. FORGET a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son restaurant 40 rue Dauphine où ils trouveront comme par le passé ce que le marché offre de mieux. Chambres garnies pour voyageurs avec pension par jour, à la semaine ou au mois à des prix modérés. Repas à toute heure. 2oct—1m

M. JOHN BOSIO a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il fera MERCREDI prochain 1er octobre 1884 l'ouverture de son restaurant bien connu Les Quatre Saisons. Ils y trouveront comme par le passé tout ce que le marché offre de mieux. Service irréprochable. Vins fins, etc, à des prix modiques. 28 sept—1m

RESTAURANT PIZZINI,

182 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 18 fév—1

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT... $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN ... Président
CHAS. H. DOLSEN ... Vice-Président
CHAS. E. RICE ... Secrétaire.

Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss
Charles Newman,	Louis Prados
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Delery,	A. H. Sieward
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz
Reuben G. Bush,	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. C. Conlou,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jui 1 an.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS,
NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:

On fire risks	$255,251 36	
On marine risks	17 931 68	
On river risks	20,305 94	
Total premiums	$293,488 98	
Less unearned premiums	71 240 00	
Net earned premiums 31st May, 1884		$222,248 98
Losses paid—		
On fire risks	$105,667 03	
On marine risks	6,553 87	
On river risks	6,104 92	
Taxes and expenses less interests	15,843 99	
Reinsurances and returns premiums	21,127 18	155,306 99
Profits		$66,941 99
The company has the following assets:		
Real estate		$247,045 88
City time		2 000 00
Bank, railroad and other stocks		63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge		162 590 32
Bills receivable		69,964 67
Premiums in course of collection		21,926 85
New Orleans Water Works Co		7,430 50
Stock of Valette Dry Dock Co		11,362 50
Louisiana consols		15 626 25
Cash on hand		46,280 58
		$648,151 84

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans
Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.
P. Maspero, Jno B. Lallande,
M. W. Smith, J. J. Fernandez,
D. Fatjo, Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare, D. A. Chaffraix,
B. W. Taylor, Chas Lafitte.
17 juin—

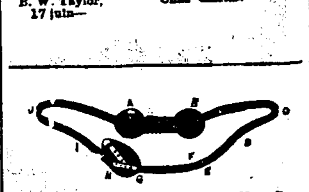

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25avril—8 1 an

Proclamation par le Gouverneur

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat, et en vertu des lois décrétées dans ce but, moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'émets la présente proclamation pour amender celle qui a été promulguée le 16 avril 1884 au sujet de la quarantaine, et pour réduire la durée de la dite quarantaine de dix à cinq jours. Ce changement s'opérera à partir du 1ER OCTOBRE 1884.

En outre, tenant compte de la recommandation du Bureau de Santé, j'ordonne que toutes les restrictions quarantenaires et toute détention de navires arrivant dans un port quelconque de l'Etat de la Louisiane, soient complètement suspendues à partir du 21 octobre 1884. Il est bien entendu que rien dans la présente proclamation ne sera interprété de manière à altérer ou modifier les mesures déjà prises par le dit Bureau de Santé à l'endroit des navires arrivant de ports où sévit le choléra.

En foi de quoi j'appose ici ma signature, accompagnée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en cette ville de Baton-Rouge, ce 27e jour de septembre 1884.

Par le Gouverneur, S. D. McENERY.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.
30sept- 8f

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, où à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Villavaso, "K" Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.
26 août—

L.S.L.

OUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE —DE— LA COMPAGNIE DE

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 11 OVEMBRE 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
(P.O.)

Adresser les lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

D. R. Carroll vs. Geo. W. Cary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 3776. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 29 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une croix en diamant de valeur qui peut être vue au bureau du shérif.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans
18 oct—18,25,29

VENTE DE SYNDIC.

217 actions de la Banque des Citoyens.
19 Certificats Bons de ville six pour cent.

MERCREDI, 5 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de A. Carrière & Sons vs. Leurs Créanciers No. 11,816 du dossier de la Cour Civile de District Je procéderai à la vente de:
217 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, dont la valeur au pair est de $100 par action.
19 bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la valeur de $1,000 chacun désignés comme Bons Certificats de...
Conditions, comptant. Les acquéreurs devront payer dix pour cent au moment de l'adjudication pour assurer la vente.
J. M. SEIXAS, Syndic de A. Carrière & Sons.
25oct—25,28,—nov—1 5

VENTE DE CONSTABLE.

Mme C. Grimes contre M. et Mme Scott—Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans No 6929. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rosier, juge de la première cour de cité de la Nlle-Orléans, je vendrai aux enchères publiques, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St. Charles, LUNDI, 3 novembre 1884, à midi, les objets ci-après décrits, savoir:
Un lot de meubles meublants, saisis dans l'affaire ci-dessus, conformément à l'inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable.
24 oct—24, 28—3 nov

Avis aux Créanciers.

George T. Lathrop vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 8,863—Division A—Avis est par la présente donné aux créanciers de George T. Lathrop et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par A. H. Wilkins, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour, W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 oct—22 26,31

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Warren S. Salter vs. Ses Créanciers. No 12,016. Division E.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné que la réunion des créanciers de W. S. Salter soit remise au 6 Novembre 1884, à 11 heures du matin, au bureau de E. D. Sanders, Esq. et que tous les créanciers non encore prévenus le soient immédiatement conformément à la loi.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, absent en ce moment.
Pour Copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 oct—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.
J. G. Lewis contre ses créanciers. No 12,372, Division E.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des demandeurs John G. Lewis & Co. et John G. Lewis individuellement comme seul liquidateur de la dite maison John G. Lewis & Co. soit tenue devant Joseph D. Taylor, notaire de cette ville JEUDI 27 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des pétitionnaires, qui sollicitent un sursis. En attendant toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires seront suspendues, et A. J. Murphy, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans 22 octobre 1884
Signé HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 oct—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement contre leurs créanciers.
No. 11,701—Division B.

ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de P. E. Brulatour & Co et de P. E. Brulatour individuellement soit convoquée et ait lieu devant Jules F. Meunier, notaire, lundi, 24 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour arrêter les conditions de l'époque de la vente des propriétés livrées par les insolvables ci-dessus, conformément à la pétition ci-jointe et à la loi.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1884.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22oct—3f en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
J. B. Moore & Co. vs. leurs Créanciers. No. 12,319.

ORDRE DE COUR—La cession des propriétés des pétitionnaires est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers soit tenue conformément à la loi devant George C. Préot, notaire, à son bureau No 5 rue Carondelet, en cette ville, le 1 novembre 1884 pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, que A. Renshaw Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues; et que J. B Moore soit appointé syndic provisoire sous un cautionnement de mille dollars
Nlle-Orléans 6 octobre 1884.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8oct 3f

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 24ème jour de juin 1884, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire suivante et dans les termes suivants, savoir:

Interdiction de Frederick Hecker, Jr. No 8,869. Division "C."

Cette affaire a été appelée aujourd'hui par continuation A. M. Henderson pour le demandeur, le défendeur étant absent et un représentant. La Cour ayant entendu les plaidoiries et les témoignages ainsi que les motifs allégués de la part du défendeur à l'appui de l'exception en conséquence, et considérant en outre qu'il était pleinement établi que le défendeur Frederick Hecker Jr est complètement dépourvu de raison et doit être interdit;

Il est ordonné, adjugé et décrété que l'exception enregistrée au nom du défendeur soit écartée, et que le dit Frederick Hecker Jr est par le présent déclaré incapable d'accomplir raisonnablement aucun des actes que la personne majeure et saine d'esprit pourrait accomplir, et conséquemment qu'il est interdit à tous égards.
Jugement rendu le 24 juin 1884.
Jugement signé le 28 juin 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 1er jour d'octobre 1884 de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt quatre.
M. A. McDONNELL, Député Greffier.
4 oct—3f—1fpsem

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brevetés pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 58 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 c.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

BELLES VACHES LAITIÈRES habituées à l'écurie.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur,—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 30 octobre 1884. Il sera vendu à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face du Parc de la Ville, à l'écurie de Pierre Mercier—

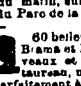

60 belles vaches laitières, de races Brama et Durham, toutes avec leurs veaux et habituées à l'écurie. Un taureau, un cheval créole de 5 ans, allant parfaitement à la selle et au harnais.
Conditions—Jusqu'à $50 comptant; de $50 à $100, deux mois; de $100 à $200, 4 mois; et au dessus de 200, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
25 oct—

Vaches laitières, Cochons, Chevaux, Charrettes, Meubles, etc., etc.
Le tout transporté en ville pour la commodité de la vente.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 29 octobre 1884, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Chemin de Gentilly, près du Fair Grounds, à l'écurie de P. Saparein—

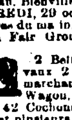

2 Belles Vaches laitières, 2 Chevaux, 2 Charrettes, convenables pour marchands de pains ou épiciers, 1 Wagon, 1 Buggy et 1 lot de harnais. Ainsi, 42 Cochons et Truies, dont 4 avec des petits et plusieurs sur le point de mettre bas; 30 têtes de Volailles, 5 Dindes et 4 Paons.
1 lot de Charrues, Outils de Jardiniers, etc.
Egalement, 1 lot de Meubles meublant.
Conditions—Comptant. 25oct—

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété élégante dans le Sixième District.
Succession de Dominique Bertin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 12,147.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 8 novembre 1884 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 30 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'Avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 161 pieds 5 pouces entre lignes parallèles au pied américain.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet, désigné par le No 6 et mesurant 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 161 pieds 5 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.

3° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet, et mesure 48 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leurs adjudications les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
2 oct—2,11,18,25—1,8 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marchandises sèches.—Articles pour modistes—Meubles de Bureau—Dans l'affaire de J. F. Busch vs. ses Créanciers—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 12,155. Vente de syndic.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau: 45 rue Royale—LUNDI, 27 octobre 1884, à 10:30 du matin, sur les lieux No 338 rue Bienville, coin Romain, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant souffrant et incapable de siéger, en date du 15 octobre 1884, je procéderai à la vente des objets ci-dessous décrits à savoir:
Le contenu du susdit local, comprenant marchandises sèches, articles pour modistes meubles de bureau, effets, etc, d'après un inventaire enregistré et déposé devant être vendus en lots au gré des acquéreurs.
Conditions—Comptant.
16oct—16 22, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison à deux étages et de valeur dans le Sixième District, rue Magazine, entre Valmont et Bellecastle.

Succession de Catherine Dimmenette.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 12,121.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 22 septembre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magazine, Live Oak, Valmont et Bellecastle, et mesurant 32 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles, (au pied américain).
Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
24 sept—24—oct 4, 11, 18, 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.—Effets mobiliers, etc.—Successions de John Ehrlicher et de Mme Elizabeth Ehrlicher, sa femme, consolidée.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A, No. 12,140.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Jersey, Soniat et Roberts, désigné par le No 8 et mesurant 32 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 105 pieds et 3 lignes sur la ligne près de la rue Soniat et [illegible] pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre côté et 32 pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Et le même jour, à 10 heures du matin, au No 1623 rue Tchoupitoulas, en vertu du même ordre et pour le compte de la même succession je procéderai à la vente d'un assortiment général de meubles de maison et effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
12 oct 12 18 25—nov 1 8 15

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et terrains nus dans le Deuxième District.

La jolie résidence en bois à deux étages, avec un grand terrain, No 157 rue Dorgenois, entre Dumaine et St Philippe.

Cottage seul et terrains nus sur les rues St Philippe et Broad.

Succession d'Edward Abell, décédé.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 11,957.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES, WARREN HOMES, encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 8 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division C, maintenant absent en congé, en date du 23 septembre 1884, Dossier No 11,957 pour compte de la succession d'Edward Abell, décédé, à l'encan, il sera vendu

1° Un certain morceau et portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, St-Philippe et Dumaine, désigné comme lot A, et mesure 61 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dorgenois, 67 pieds 9 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 187 pieds 10 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages ayant 12 ou 14 chambres, maison à lavage et de bois, etc., et connu comme No 157 rue Dorgenois.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et [illegible] dans le fond, désigné comme le lot B, mesurant 78 pieds 4 lignes sur la ligne du fond qui le divise du lot A et à une profondeur de 87 pieds 9 pouces et 8 lignes.

3° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même District et ilet, touchant à la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot C, mesure 67 pieds de face à la rue St Philippe sur une profondeur de [illegible] et façade à la rue Broad de 100 pieds, entre lignes parallèles et forme le coin des rues Broad et St. Philippe.

4° Quatre lots de terre de valeur, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et designés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10, les dits lots se touchant et mesurant: le lot No 6, 33 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, les améliorations consistent en un cottage pour résidence renfermant 4 chambres, balcon sur la façade et le côté, citerne, etc.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No 9 consistent en un cottage pour résidence contenant 5 chambres, cuisine, citerne, etc., avec balcon sur la façade et le côté.

Les lots Nos 7, 8 et 10 sont vacants.

5° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et désigné comme lot No 12, mesurant 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage pour résidence, contenant 3 chambres, cuve, etc.

Les mesures ci-dessus, plus ou moins, sont au pied américain, et conformément à un plan dressé par Jno. F. Braun, arpenteur, en date du 17 avril 1882, et à un plan fait par Chas Schander, en date du — octobre 1884.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer sur les lieux 10 pour cent pour répondre de la vente.
Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire aux frais des acquéreurs.
5 oct—5,12,19,26 oct—2, nov à la vente

VENTES A L'ENCAN

PAR J. V. GOURDAIN

Magnifique résidence en briques à deux étages.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—SAMEDI 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:
Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Passin, Conti et Bienville, mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 64 pieds à la rue Conti.
Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un an &c. portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1884 en sus du prix d'adjudication et déposeront 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant A. A. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs. 11o—11,18,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison cottage à un étage.

No 340 rue St Philippe, formant l'encoignure de la rue Galvez, dans le Deuxième District de cette ville.
Succession de Charles Delassize.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 12 051.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville—SAMEDI, 25 octobre 1884 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour Division D, maintenant absent en congé, en date du 18 septembre 1884, il sera vendu, la propriété ci après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un, dans l'ilet No 17, borné par les rues Galvez St Philippe Dumaine et Miro, mesurant 29 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue St Philippe, 29 pieds 6 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond 91 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Galvez et 91 pieds 7 pouces et 1¼ de ligne sur la ligne qui le sépare du lot No 2.
Les améliorations comprennent une maison-cottage à un étage, retirée de la rue, ayant trois chambres, un cabinet et galerie, cuisine ayant une chambre, cuve, puits, parterre et lieux d'aisances; aussi une petite bâtisse faisant face aux rues St Philippe et Galvez, en usage comme un shop de bois et de charbon.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux au moment de la vente.
Acte de vente pardevant F. D. Chrétien, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 sept—20,27—oct 4,11,18,25

Jolie Résidence, No 205 Chemin du Bayou, presque en face de l'église St. Augustin.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 79 rue Bienville SAMEDI, 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilot borné par les rues Chemin du Bayou, Tremé, Quartier et St Claude.
Pour les dimensions du terrain, voir le plan à la Bourse.
Conditions—Une moitié comptant, et l'autre à un an de crédit pour un billet de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an, ainsi que toutes les clauses usuelles de sécurité.
L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes exigibles en 1884 en sus du montant d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11oct—11,18

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier District.
—Dans l'affaire de—
Mlle Mary Ann Ames et als. vs. Mlle Bridget Smith.

No 12,075—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Vente à l'encan à un long crédit pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 25 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A rendu et signé le 18me jour de septembre 1884, dans l'affaire de Mlle Mary Ann Ames et als vs Mlle Bridget Smith, dossier No 12,075, pour un partage, il sera vendu—

Propriétés dans le Premier District.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Erato, Sud Rempart et Clio, désigné par le No. 14 et mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Sud Rempart, sur cent douze (112) pieds six (6) pouces de profondeur, entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur à l'arrière, s'ouvrant à la rue Clio, commune à ce terrain et au terrain adjacent de l'encoignure.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus décrite. Le dit lot forme le coin des rues Sud Remparts et Clio, et mesure vingt-neuf (29) pieds quatre (4) pouces et deux-huitième (2-8) d'un pouce faisant face à la rue Sud Remparts sur cent sept (107) pieds six (6) pouces de profondeur et façade à la rue Clio, entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur à l'arrière, s'ouvrant à la rue Clio, commune à ce terrain et au terrain adjacent No 14, comme ci-dessus décrit.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, White et Sud Franklin, et désigné comme le lot No neuf (9). Le dit lot forme le coin des rues Erato et Sud Franklin, et mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur et façade à la rue Erato de quatre-vingt-seize (96) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Julia, Baronne et Dryades et désigné par le numéro cinquante-deux (52), lequel lot de terre mesure vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Delord, sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, ouvrant sur chacune des rues Baronne et Julia, commune avec ce terrain et autres adjacents.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite désigné par le numéro cinquante-trois (53) et mesurant vingt cinq (25) pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune à l'arrière, s'ouvrant sur chacune des rues Dryades et Baronne, commune à ce terrain et autres adjacents.

Toutes les mesures ci-dessus sont au pied américain, entre lignes parallèles, et d'après les plans exposés sur les lieux de la vente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance en paiements égaux à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente; les billets seront divisés en coupons au gré des acquéreurs, et garantis par hypothèque spéciale avec lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles et couponés 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite, transfert de polices d'assurances. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1884, et feront au comptant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Chas T Soniat, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
21 sept—21 23 28—oct 5 12 19 et 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.

Dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé—No 10,420—Succession de Mme Louis Werner, sa femme,—No 11,323.

Vente à l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, ENCANTEUR—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu de et conformément à deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Division A, dans l'affaire de la succession Fred. Hecker, décédé, dossier No 10,420, en date du 9 octobre 1884, et l'autre de l'Honorable W. T. Houston Juge de la Division B, dans l'affaire de la succession de Mme Louis Werner, femme décédée de Fred. Hecker, Dossier No 11,323, en date du 15 octobre 1884, à l'encan il sera vendu

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, Market et St James, désignés par les Nos. 1 et 2 et se touchent, mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue New Levee, sur une profondeur de 118 pieds 10 pouces, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues New Levee et Market, étant la même propriété acquise par le défunt de Mme C. Livaudais et autres, conformément à un acte pardevant Théo. Guyol, notaire, le 1ème jour de juillet 1865.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages bien bâtie, couverte en ardoises, subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et résidence à l'étage supérieur, et dans le fond, gaz partout, cuve, etc. ainsi qu'une forge sur un côté du lot, et un grand hangar en bois, chambres et autres bâtisses dans le fond de chacun des lots. Un grand verandah sur la façade et sur le côté couvrant toute la banquette. Les magasins sont presque neufs et en parfait état.

Conditions, comptant en passant les titres, 10 pour cent seront requis au comptant sur les lieux.
L'acquéreur assumera en outre de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12oc—12,19,26—nov2,9,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles meublants, pour salons, salles à manger et chambres à coucher, en palissandre, noyer noir et chêne. Glaces, tapis, bibliothèques, ornements, articles utiles et de luxe, qu'il serait trop long de mentionner,

Miss Mary Ann Ames et autres contre Miss Bridget Smith.

Dossier No 12,075. Vente pour un partage

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—MARDI, 28 octobre 1884, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, Nos 365 et 367 Sud Rempart, coin Clio, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A rendu et signé le 18 septembre 1884, dans l'affaire de Miss Mary Ann Ames et autres contre Miss Bridget Smith, Dossier No 12,075, pour un partage, il sera vendu:
Un grand assortiment de valeur de très beaux meubles meublants, de tout genre, le tout en bon état, conformément à l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
Les meubles ne pourront être vus que le jour de la vente.
17 oct—17,19,25—ss 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage rue Douane

Succession de Harriett Jane Epps, épouse décédée de Justin J. Boisseau

No 12,086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 8 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 30 septembre 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci dessous décrite, à savoir:
Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Dorgenois et Rocheblave; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4, se touchent, et mesurent chacun 26 pieds 1 pouce de face à la rue de la Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Condition—Comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente au moment de l'adjudication.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire.
8 oct—8 18 25—nov 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée près du Terrain de l'Exposition ET Résidence cottage à deux corps de logis Nos 70 et 72 rue Washington.

Succession de Euphemia Berthaud, épouse de B. R. Coffey.
No 3,148—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1884, il sera vendu, à l'encan, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé (maintenant Parc Supérieur de la ville), Live Oak ou Constance, les rues Calhoun et Laurel; le dit terrain forme le coin des rues Calhoun et Live Oak ou Constance et mesure 144 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Calhoun sur 13 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Live Oak ou Constance.
Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage, ayant 8 chambres, etc.

2° Un morceau de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Chippewa; le dit lot mesure 80 pieds 1 pouces de face à la rue Washington, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis, recouverte en ardoises et désignée par les Nos. 70 et 72 rue Washington.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs devront faire assurer les propriétés et transférer les polices, et assumer en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Lareasche, notaire.
12 oct—12 4 21 28—nov 6 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses de la "Louisiana Troy Laundry Company,"

Nos 37, 39 et 41, rue Bourgogne, et le contenu comprenant

Appareils pour Blanchisserie, Bouilloire, Machine, Wagons, Harnais, chevaux et Meubles de bureau.

Résidence No 74, rue St. Pierre.

Succession d'Eugène Gérard.
No 12,047.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 23 septembre 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite—

1° La bâtisse en briques désignée par les Nos 37, 39 et 41 rue Bourgogne, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Rempart et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, mesurant ensemble 59 pieds 7 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 150 pieds au pied français. Cette propriété est maintenant occupée par la blanchisserie à vapeur connue comme la Louisiana Troy Laundry Company.

2° Une portion de terre touchant la susdite propriété ci-dessus décrite et mesurant au pied français, [illegible] pieds sur une ligne parallèle à la rue Bourgogne 60 pieds sur une ligne parallèle à la rue Rempart, et 30 pieds de profondeur entre ces deux lignes.

3° La bâtisse en briques à deux étages, désignée par le No 74 de la rue St. Pierre, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre Toulouse, Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue St Pierre sur 120 pieds de profondeur au pied français, et a été rendu en conformité d'après un plan fait par Chas de Armas, en date du 24 mai 1860 comme suit: 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St. Pierre sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire.
Le même jour 1er novembre 1884, à 1:30 de l'après-midi, il sera vendu à l'encan, aux lieux Nos. 37, 39 et 41 rue Bourgogne, le contenu du dit local, comprenant établissement de blanchisserie, bouilloire, machine, wagons, harnais et un cheval, meubles et installations de bureau, d'après un inventaire
Conditions—Comptant avant livraison.
25sep—28—5, 12, 19, 26oct—1 nov.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage à deux corps de logis,

No 276 rue Clara, entre Clio et Erato
Succession de Charles T. Vicellio.
No 9470—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ville de la Nlle Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1884, il sera vendu—
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Clio et Erato, désigné comme le lot No 8 et mesurant 32 pieds de face à la rue Clara, sur 26 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis, avec bâtisse à deux étages dans la cour—désignée par le No 276 rue Clara.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec les clauses pénales de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et garantis par hypothèque et privilège de vendeur; les améliorations devront être assurées et les polices transférées par l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.
12 oct 12,14,21,28 6,15 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, etc., No. 132 rue Gravier.

Dans l'affaire de A. Carrière & Sons vs leurs créanciers—No 11,816. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—LUNDI, 27 octobre 1884, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 11 octobre 1884, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan sur les lieux, No 132 rue Gravier, entre Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, ce qui suit:
Meubles de bureau et un coffre-fort.
Conditions, comptant avant livraison.
16oc—16,19,26,27

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture brevet de Hayes, skylight 247 à 251 rue Magasine.
19 sept— NLLE-ORLÉANS.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT... $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN ... Président
CHAS. H. DOLSEN ... Vice-Président
CHAS. E. RICE ... Secrétaire.

Directeurs
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer
Victor Meyer, Joseph Bowling
W. B. Conger, S. Hernsheim
George W. Sentell, Edward Nalle
Alf. Moulton, J. J. Reiss
Charles Newman, Louis Prados
U. Marinoni, Harry L. Flash
Lucien Delery, A. H. Sieward
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz
Reuben G. Bush, N. D. Wallace
John Calder, R. F. W. Bachman
S. C. Conlou, Wm Garig
W. A. Phelps, John D. Fisher
M. Gillis, A. Rosenfeld
Wm. R. Lyman, C. K. David
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

No 233 Chemin du Bayou entre Marais et Villeré.

Elégante résidence pour famille, montée sur piliers en briques, avec terrain et bâtisse avec façade à la rue Marais

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 46 rue Royale, SAMEDI, 25 octobre, 1884, à midi. Il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles—
Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Esplanade et le Chemin du Bayou, se composant de deux lots se touchant et mesurant comme suit:
Le lot No 1 mesure 28 pieds 2 pouces (pied français) de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 86 pieds 4 pouces 6 lignes sur la ligne la plus près de la rue Marais, 94 pieds 3 pouces sur la ligne la plus près de la rue Villeré et 27 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.
Le lot No 2 mesure, au pied français, 38 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 92 pieds 4 1/2 pouces.
Les améliorations consistent en une élégante résidence pour famille, retirée de la rue connue comme No 233 Chemin du Bayou, élevée sur piliers en briques d'à peu près 15 pieds de terre; ayant un corridor au rez-de-chaussée dans le centre avec deux chambres sur chacun des côtés du corridor et chambres dans le fond; quatre chambres et corridor au premier étage, galerie de façade et derrière, jardin planté de fleurs et sur la rue Marais deux bâtisses en bois à deux étages ayant six chambres chacune; cuve, lieux d'aisance, etc.
Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit d'un et deux ans, avec billets portant hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, l'assurance des bâtisses par l'acquéreur et le transfert de la police au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de garantie dans l'acte de vente.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1884, en sus du prix de son adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Charles Beile, notaire aux frais de l'acquéreur.
18oct—18 au 25

Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District, Rue Amour, entre Barthélemy et Mazant.

Succession de Henry Beyer.
No 11,338.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 24 novembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant en congé, en date du 4 octobre 1884, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, savoir:
Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 de l'ilet No 1, qui est borné par les rues Amour, Mazant, Bons-Enfants et Barthélemy, d'après un plan dressé par John Schneider, le 16 janvier 1837, déposé en l'étude de A. Ducatel, comme plan No. 21 du livre de plans No. 1, lesquels lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Amour sur 194 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations sur le lot No 2 comprennent une petite maison cottage avec une chambre, et sur le lot No 3, une maison cottage avec trois chambres et corridor, bâtisse dans le fond, cuve, etc., orangers, etc.
Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans au gré de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur pleine valeur et transférer la police d'assurance au détenteur des dits billets et payer tous les frais, ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocats en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des billets [illegible]. Les acquéreurs devront payer [illegible] sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 oct—1 25—1,8,15,22 nov

Placement rémunératif.

Nos. 13 et 15 rue Toulouse, entre Chartres et Decatur.

Deux bâtisses en briques à quatre étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 25 octobre, 1884, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—
Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Decatur, Chartres et St Pierre, désignés par les Nos 10 et 11, [illegible] Le lot No 10, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 80 pieds [illegible]
Les améliorations sur le lot No 10 comprennent une bâtisse en briques à 4 étages, ayant magasin au rez-de-chaussée [illegible] dans les étages supérieurs. Grande galerie en fer au second et au troisième étage; cour pavée, hydrant, cuve, lieux d'aisance, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 13 rue Toulouse.
Les améliorations sur le lot No 11 sont identiques à celles du lot No 10 et portent le numéro municipal 15 rue Toulouse.
Ces propriétés sont maintenant louées au taux mensuel de $90 par mois, soit $1080 par an pour les deux.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an [illegible]
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 oct—11,12, 8 au 25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Rudolph F. Theurer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,895—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Veuve Rudolph F. Theurer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 oct—25,29—2 nov

Successions de M. et Mme Frederick Schehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,279—Division C. Attendu que Frederick Schehr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de ses parents décédés ci-dessus nommés; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 oct—24 28 2nov

Succession de August Kraft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 12,358—Division —. Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu August Kraft, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 oct—22 26 31.

Succession de Margaret Higgins, veuve en premières noces de John Hart et en secondes noces de John Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8168—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Scanlon, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 oct—21,25,30

Succession de Elizabeth A Harmstead.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12 064—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
19oct—19,23,28

Successions de Albert Anderson et Maria Anderson, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,825—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr. administrateur de ces successions ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 oct—19,23,28

Succession de Jacob Strauss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,969—Division E, Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. D White, Exécuteur Testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 oct—19,23,28